



N 208 Septembre 2018

TARADEAU **Info**

Un nouveau PLU pour Taradeau

Au mois d'avril dernier, le conseil municipal a engagé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal. Cette démarche s'inscrit dans un nouveau contexte territorial et juridique.



> Pourquoi un nouveau PLU ?

Depuis l'approbation du PLU de Taradeau en 2011, des évolutions du Code de l'Urbanisme (loi portant Engagement National pour le Logement, dite « Grenelle » en 2010, loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, en 2014...) sont venues modifier l'approche des documents d'urbanisme et recentrer les considérations environnementales au cœur des projets de territoire avec, notamment, des principes tels que la préservation du paysage ou la diminution des déplacements en voiture, la modération de la consommation d'espace, la protection des espaces naturels et agricoles...

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a également engagé des réflexions en matière de préservation, de valorisation et d'aménagement du territoire communal et de politique de l'habitat (élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), révision du Programme Local de l'Habitat (PLH)).

Le nouveau PLU aura donc à répondre à ces objectifs tout en veillant à (re) définir un projet de territoire respectant et révélant l'esprit villageois et le caractère rural du territoire taradéen.

> La démarche partagée

Cette révision du PLU va se dérouler sur deux années avec l'appui d'une équipe d'urbanistes et environnementalistes.

La première étape de ce processus consistera en l'élaboration du diagnostic territorial abordant de nombreuses thématiques (patrimoine, habitat, économie, déplacements, environnement...), préalable à la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), puis des pièces réglementaires (Orientations d'Aménagement et de Programmation, zonage et règlement).

La commune a souhaité mettre en place un dispositif de concertation en proposant des articles exprimant l'avancée des études à la fois dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune et au moins une réunion publique pour un débat autour du projet communal. Un registre est d'ores et déjà à votre disposition à l'accueil de la mairie pour recueillir vos observations sur l'avenir de notre territoire.

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 8 SEPTEMBRE

La place de la salle des fêtes et la salle des fêtes accueilleront le désormais traditionnel forum des associations.

Les animations auront lieu de 9h à 13h. Venez donc à la rencontre des nombreuses associations taradéennes et leurs dévoués bénévoles qui vous proposeront un grand nombre d'activités.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Que ce soit du sport, des loisirs, de la culture, de la détente, chacune et chacun pourra y trouver son bonheur.

